**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

Honneur-Fraternité-Justice

**MINISTERE DES FINANCES**



# Termes de référence

# --------------------------

# Recrutement d’un consultant pour la mise en place d’un Système de Management de la Sécurité de l’Information (SMSI)

**Juillet 2021**

**TERMES DE REFERENCE**

**(Consultant firme)**

**pour le recrutement d’un consultant pour la mise en place d’un Système de Management de la Sécurité de l’Information (SMSI) pour la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)**

1. **Contexte**

Le Ministère des finances en Mauritanie dispose de plusieurs systèmes d’information qui gèrent des processus de haute sensibilité dont (i) Beit El Mal utilisé par la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), (ii) Rachad pour la gestion de l’exécution du budget par la DGB et (iii) JIBAYA pour la gestion des processus fiscaux conduits pas la Direction Générale des Impôts.

L’enjeu de la sécurité informatique est une priorité absolue pour assurer l’intégrité, la confidentialité et la disponibilité des données et des services assurés par les solutions utilisées. C’est dans ce cadre que le Ministère des Finances cherche à mobiliser une consultation spécialisée pour la mise en œuvre d’un Système de Management de la Sécurité de l’Information (SMSI) conforme à l’ISO 27001.

La DGTCP) envisage le recrutement d’un consultant firme (Cabinet) pour la mise en place d’un Système de Management de la Sécurité de l’Information (SMSI).

**2. Objectif et étendue de la mission du consultant**

La Direction Générale **du Trésor et de la Comptabilité Publique** souhaite mettre en place un système de management de la sécurité de l’information (SMSI). L’objet de cette prestation sera de définir un ensemble de politiques concernant la gestion de la sécurité de l’information afin d’identifier, d’évaluer et de gérer les risques autant en termes d’infrastructures physiques que de solutions logiciels. Les critères ci-dessous en particulier devront être garantis :

* **La confidentialité** : protéger l’information des parties non concernées.
* **L’intégrité** : empêcher la modification de l’information par les personnes qui n’y ont pas accès.
* **La disponibilité** : rendre l’information disponible aux personnes autorisées à y accéder.

Pour ce faire, la DGTCP souhaite :

* Réaliser une analyse de risque, définir des objectifs de sécurité et une politique de sécurité à mettre en œuvre pour atteindre une situation de sécurité cible à la maintenir dans la durée ;
* Garantir la disponibilité des services essentiels de son Système d’Information, même en cas de crises ou de perturbations l’affectant ;
* Couvrir les risques pesant sur le SI et Renforcer l’organisation interne pour soutenir la démarche de sécurisation du SI
* Mettre en œuvre une démarche ISO 27001 et s’aligner sur les bonnes pratiques internationales.

De façon plus spécifique, il s’agira de mettre en place un SMSI en adaptant une démarche appropriée qui devra produire les livrables attendus ainsi que les mesures techniques et organisationnelles adéquates permettant d’atteindre les objectifs fixés.

Cette démarche de **Management de la sécurité de l’information et du SI** devrait permettre d’atteindre les résultats suivants :

* Renforcer l’assurance de la DGTCP dans la maîtrise de risques.
* Adopter une attitude d’amélioration continue de la sécurité et des performances du SI au sein de la DGTCP
* Apporter la satisfaction et la confiance attendue aux parties prenantes de la DGTCP
* Remplir les obligations légales et garantir la conformité réglementaire sur les sujets de la sécurité
* Mobiliser et responsabiliser le management à tous les niveaux.
* Valoriser l’être humain et les compétences autour d’objectif(s) commun(s)
* Donner du sens à chaque collaborateur qui, en retour, participe à l’amélioration continue

**3. Produits attendus**

Le consultant s’engage à soumettre les trois (3) livrables :

* Un rapport de diagnostic des Systèmes d’Information et Analyse écarts SMSI
* Un rapport sur la stratégie SMSI et élaboration des politiques et procédures SMSI
* Un rapport sur l’implémentation du SMSI :

**4. Durée de la mission**

La mission du consultant s’effectuera sur la durée de **quatre (4)** mois.

**5. Qualifications du consultant**

La mission sera confiée à un consultant spécialisé en audit et sécurité des systèmes d’information qui aura le profil suivant :

* Etre titulaire d’un diplôme bac+5 informatique et avoir plus de dix ans d’expériences
* Expérience en audit des systèmes d’information et plus spécifiquement en matière de sécurité de l’information, certifiés ISO 2700x, CISA ;
* Expérience spécifique en Ethical Hacking et avoir des certifications professionnelles : CISCO, Fortinet, CEH, CSA, CompTIA Security+… ;
* Expérience spécifique en matière de sécurité des systèmes d’information : avec une expertise en Audit de sécurité SI, Tests de Pénétration, Investigation Numérique, Elaboration de politiques de sécurité SI, Assistance à la mise en place de programmes de sécurité SI ;
* Expérience spécifique en audit des infrastructures de réseaux informatiques, infrastructures systèmes et infrastructures télécom;
* Avoir plus de dix ans d’expériences
* Avoir une expérience confirmée dans la fourniture des appuis techniques, des conseils et de renforcement des capacités dans les domaines des finances, de la planification stratégique et des manuels de procédures administratives et financières ;
* Avoir une expérience spécifique dans la maitrise d’œuvre et la mise en place des systèmes d’information.
* Une expérience en RGCP (Règlementations générales de la comptabilité publique) constituera un atout considérable.